

Trois nouveaux recteurs sont nommés à Besançon, Dijon et en Martinique

5-6 minutes

La rectrice de Dijon, Nathalie Albert-Moretti, est nommée le 16 mars 2022, en conseil des ministres, rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, en remplacement de Jean-François Chanet. Le préfet Pierre N'Gahane est nommé recteur de l'académie de Dijon. Nathalie Mons, professeure du Cnam, est nommée rectrice la Martinique. Elle succède à Pascal Jan, nommé préfet de l'Yonne. Voici leurs parcours.



Nathalie Albert-Moretti (Besançon), Pierre N'Gahane (Dijon) et Nathalie Mons (Martinique)



Nathalie Albert-Moretti

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche Comté, rectrice de l'académie de Besançon Titulaire d'une agrégation et d'un doctorat en droit public, Nathalie Albert-Moretti est maîtresse de conférences en droit public à l'université François-Rabelais de Tours de 1998 à 2002. Elle devient ensuite professeure des universités à l'université du Mans en 2002, pendant 5 ans.

En 2007, elle retourne à l'université de Tours en tant que professeure des universités et devient, en 2013, doyenne de la faculté de droit, économie et sciences sociales, jusqu'en 2019. Entre 2016 et 2019, elle est aussi présidente de la section disciplinaire de l'université et co-directrice du master 2 "Juriste de droit public" de la faculté de Droit, économie et sciences sociales.

En juillet 2019, Nathalie Albert-Moretti est nommée rectrice de l'académie de Dijon.

Pierre N'Gahane, recteur de l'académie de Dijon

Né le 14 octobre 1963 à Pointe-Noire (Congo), Pierre N'Gahane est titulaire d'un doctorat en sciences de gestion. Assistant de l'université catholique de Lille à partir de mars 1989, il devient, en

1995, doyen de la faculté libre des sciences économiques et de gestion de cette université.



Pierre N'Gahane

En 1997, il est nommé président de l'association universitaire des facultés et instituts de l'enseignement supérieur catholique. La même année, il devient vice-président de l'université catholique de Lille, chargé de la recherche et de l'innovation jusqu'en 2003, puis des questions de solidarité et société jusqu'en 2007. En 2005, il est, en outre, nommé directeur du département d'éthique de l'université.

Pierre N'Gahane est par ailleurs, de 1998 à 2007, président de l'association Ideal (Initiatives pour le développement économique en Afrique à Lille). De 2003 à 2007, il est président du conseil d'administration de la caisse locale du Crédit mutuel Nord Europe et, de 2006 à 2007, est membre du conseil de surveillance de la holding UFG du Crédit mutuel Nord Europe.

Nommé préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet des Bouches-du-Rhône en 2007, il devient, le 8 décembre 2008, préfet des Alpes-de-Haute-Provence. En janvier 2011, il est nommé préfet des Ardennes. En décembre 2013, il devient secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance, devenu, en mai 2016, le CIPDR.

Pierre N'Gahane devient, en juin 2016, préfet de la Charente, jusqu'en août 2018, puis préfet de la Marne en 2020.

Nathalie Mons, rectrice de la région académique de la Martinique, rectrice de l'académie de la Martinique

Diplômée de Sciences Po Paris, Nathalie Mons commence sa

carrière en tant que journaliste au magazine *Capital* puis dans le Groupe Hersant et sur France 5 (1988-1994). Elle passe ensuite plusieurs années dans le secteur privé en France et à l'étranger (responsable de programme pour une ONG au Sri Lanka, analyste comparatiste des systèmes éducatifs pour la Banque Mondiale, directrice des activités pédagogiques numérique de filiales éducation du groupe Hachette etc.).



Nathalie Mons

| *D.R.*

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation, spécialisation éducation comparée depuis 2004 et d'une habilitation à diriger les recherches en sociologie depuis 2011, Nathalie Mons a été maître de conférences à l'université de Grenoble-II puis à l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée de 2005 à 2012. Elle a notamment été professeure invitée au London Institute of Education de 2008 à 2009. Elle a également été membre du consortium Pisa 2009.

En 2012, elle devient professeure à l'université de Cergy-Pontoise. Ses recherches portent sur la sociologie de l'action publique en éducation dans une perspective comparatiste internationale.

En 2014, elle prend, à sa création, la présidence du Cnesco. L'instance, créée par la "loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République", est chargée de mener une évaluation indépendante du système scolaire.

Nathalie Mons est également membre de plusieurs comités éditoriaux ou scientifiques de revues scientifiques françaises et internationales (Revue française de pédagogie, Éducation comparée, Raisons éducatives etc.).

Elle a été à l'initiative de la construction, à partir de 2007, d'un

master 2 en e-learning Management des organisations scolaires (M@dos), formation continue des personnels d'encadrement de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)). Depuis juillet 2019, Nathalie Mons est professeure du Cnam et préside le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco).